



# Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°63 – Novembre 2016

## Gaby nous a quitté...



Gaby ROUSSET nous a quitté le 11 novembre, à l'âge de 64 ans, des suites d'une maladie qui l'aura emporté en quelques mois. Vice-président dès la constitution du syndicat mixte en 1999, puis **Président entre 2008 et 2014**, nous tenons à lui rendre hommage pour son engagement au sein du SYMILAV.

On retiendra de son mandat de président, le pilotage des études ayant conduit à l'élaboration et la signature du Contrat Rivière-Natura 2000 en janvier 2012. Il aura aussi participé à la montée en puissance du syndicat avec pragmatisme et sens de l'intérêt général. Humble et modeste, il a toujours mis en valeur le travail réalisé par les équipes du syndicat, sans jamais tiré la couverture à lui. Les élus du bureau du SYMILAV et l'ensemble de l'équipe salariée saluent une dernière fois Gaby et compatissent à la douleur de Blandine, de sa famille et de ses proches.

**Un hommage sous forme de Merci Président...**



## Souvenons nous de l'homme, souvenons nous de ses mots...

### Edito de la Vie de nos Rivières / édition 2012 / Par Gaby ROUSSET, président du SYMILAV

La sauvegarde de notre environnement et tout particulièrement de l'eau est un des enjeux les plus importants auquel nous devons faire face. Notre région, en tête du bassin versant de la Loire, a la chance de compter en son sein des richesses environnementales toutes particulières depuis la naissance des cours d'eau sur les Hautes-Chaumes, entourées de zones humides multiples, en passant par les gorges dans les coteaux, les étangs de la plaine... Ici et là on peut observer des espèces végétales, animales et piscicoles remarquables : certaines se portent bien, d'autres sont plus menacées.

L'objectif du contrat de rivière du Lignon de l'Anzon et du Vizézy est de protéger ce qui est bien, d'améliorer ce qui l'est moins. De nombreuses actions vont être mises en place souvent très techniques, elles sont portées par les communes ou leurs regroupements, par les agriculteurs, par le syndicat lui-même. Mais il en est une, essentielle à mes yeux : la sensibilisation de la population, et tout particulièrement des enfants à la richesse nos rivières, et aux gestes quotidiens à faire pour la protéger. L'objectif de ce petit journal est de vous informer des grandes actions conduites mais aussi de vous apporter des pistes de réflexions personnelles. La vie de nos rivières nous l'apprécions tous, elle nous concerne tous.





## Le nouveau Contrat Territorial avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

### Bilan, évaluation, rédaction des fiches actions et programmation...

L'équipe du SYMILAV travaille depuis plusieurs mois afin de pouvoir transmettre une proposition de Contrat Territorial aux services de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le bilan (5 ans) du Contrat Rivière-Natura 2000 a permis d'une part d'évaluer les actions réalisées et d'autre part d'identifier les actions et opérations à mettre en œuvre pour la période 2017-2021. L'exercice de programmation n'a pas été simple puisqu'il a fallu tenir compte du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), des nouvelles orientations politiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'évolution des modalités de demande d'intervention des fonds européens, de la baisse des aides du Département...

Afin de présenter un programme d'actions cohérent en adéquation avec les moyens du syndicat, une priorisation a été réalisée afin d'optimiser l'intervention des fonds publics. Les baisses d'aides financières annoncées par la Région et le Département auront un impact sur la participation des communes et communautés adhérentes au syndicat, ainsi que sur la capacité du syndicat à réaliser certaines actions.

Au global, il existe une réelle dynamique liée au Contrat Rivière-Natura 2000 mais la gestion administrative demeure compliquée et consommatrice de temps au regard des demandes croissantes des partenaires financeurs. Cette difficulté s'explique notamment par les orientations et décisions prises par les élus qui correspondent pleinement au choix de développement du SYMILAV avec une priorité voulue sur la technicité et l'animation de terrain.

Pour les maîtres d'ouvrages, si les messages portés dans les fiches actions sont clairs, l'appropriation des thématiques demeure difficile, difficulté renforcée par la complexité des modalités de financements.

Le bilan mi-parcours ayant conduit à l'étude par la Région Auvergne-Rhône-Alpes de la seconde phase du contrat de Rivière-Natura 2000 (2016-2017-2018) a induit un fort ralentissement des actions à développer en regard des incertitudes financières qui ont pesé sur la prise en considération de la nouvelle programmation.

A noter également que l'année 2014 a représenté une année de transition liée aux élections locales et au changement de gouvernance du SYMILAV. Les incertitudes liées aux évolutions législatives (loi NOTRE, GEMAPI) créent aussi un climat d'instabilité pesant au quotidien.

#### LE CONTRAT TERRITORIAL SUCCEDE AU CONTRAT RIVIERES :

Le contrat territorial est un outil financier créé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui lui permet d'accompagner les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques.

L'échelle d'intervention est le bassin versant ou l'aire d'alimentation de captage. Ces projets comportent deux phases : la phase d'élaboration (évaluation, études, programmation) et la phase de mise en œuvre (contrat).

Le contrat territorial, constitue l'outil central de mise en œuvre opérationnelle de la politique territoriale. Il assure la cohérence des actions sur un territoire donné et la sélection des opérations les plus efficaces. Il permet de traiter l'ensemble des problématiques : agriculture, cours d'eau et zones humides, pollution domestique et industrielle, gestion quantitative, gestion foncière (multi-thématique)... Il rassemble et mobilise les acteurs locaux autour d'objectifs communs (multi-partenarial).



DIRECTIVE CADRE  
SUR L'EAU



SDAGE LOIRE  
BRETAGNE



SAGE LOIRE EN RHÔNE-ALPES



CONTRAT  
TERRITORIAL





## Entretien de la ripisylve / version MAEC

### Une nouvelle MAEC se met en place avec les agriculteurs

Dans le cadre du PAEC Hautes-chaumes et Piémont du Forez, et du PAEC Plaine du Forez, plusieurs agriculteurs se sont engagés sur une mesure Agro-Environnementale et Climatiques « Entretien de ripisylve ». Cette mesure qui avait son pendant lors des CTE (Contrat Territoriaux d'Exploitation), ancêtre des MAE (Mesures Agro-Environnementales), se met en place sur le bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy. L'opération consiste en un entretien de la ripisylve par élagage, recepage et abattage sélectif. Les embâcles sont également ciblés et peuvent faire l'objet d'une intervention. Un plan de gestion, constituant un guide d'intervention pour l'exploitant, est réalisé par les techniciens du syndicat. Un audit terrain est réalisé avec l'exploitant, et ce passage est l'occasion non seulement de discuter et d'apporter des conseils techniques, mais également de marquer certains arbres.

Cette reconnaissance terrain permet également de définir si une restauration préalable est nécessaire.

Cette restauration sera alors réalisée par le syndicat, en prenant en compte le contrat d'entretien sur lequel est engagé l'exploitant. L'ensemble des tronçons engagés par les exploitants le sont avec l'accord du propriétaire.



## Les élèves grands reporters de l'Agroécologie

1 journée, 120 apprenants, 1000 idées

MARDI 29 NOVEMBRE 2016

Cette journée aura lieu à l'Escale à VEAUCHE de 9h30 à 16h30. **Un focus sera réalisé sur des problématiques traitées par les élèves** : Eau, Bien-être animal, Semences paysannes, Biodiversité, Paysages...

**Une conférence gesticulée** de Marc PION à 20h30 : « Du tracteur à l'âne », un regard sur l'évolution de l'agriculture.

Drôle, poétique, puissant, percutant, délicat, provoquant, Marc PION est un authentique terreux dérangeant... **Venez l'écouter, entrée gratuite.**

Cette journée est organisée avec le soutien des services de l'Etat, de l'Etablissement Public Loire, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Chambre d'Agriculture de la Loire et la ville de VEAUCHE

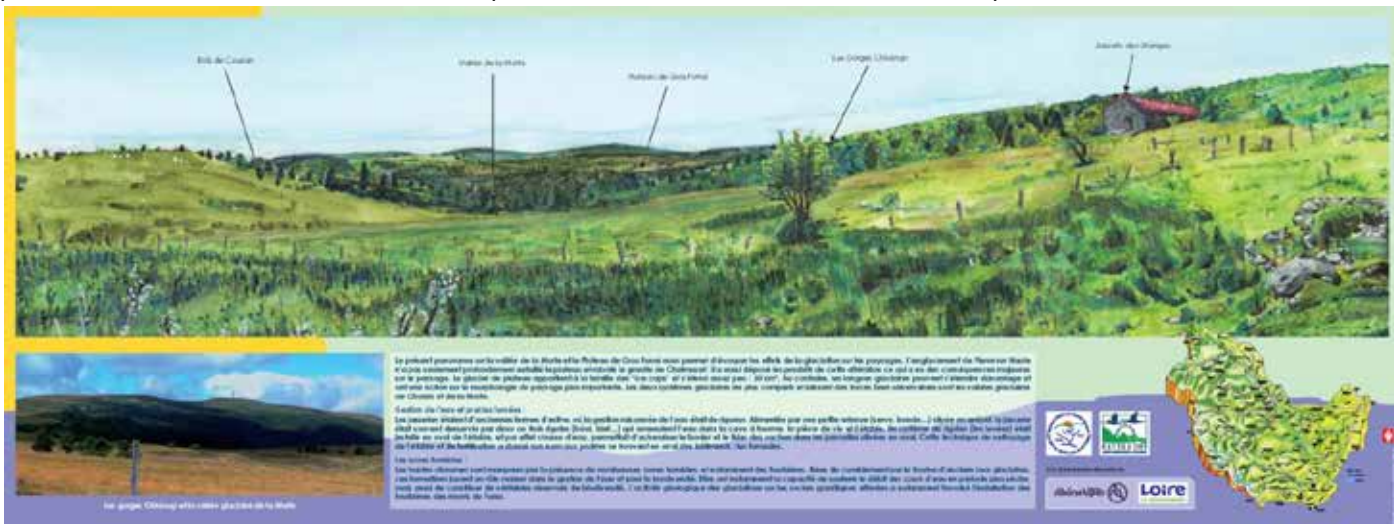




## Actualités au fil de l'eau

### Installation d'une table d'interprétation en haut du télésiège des Jasseries

Dans le cadre du volet paysage du contrat, plusieurs tables et pupitres d'interprétation ont été réalisés et mis en place sur le bassin versant. Ce mobilier vient compléter le dispositif développé à la fin du premier contrat rivière. Une table est en cours d'installation à proximité de la gare d'arrivée du télésiège des Jasseries sur la station de Chalmazel. La mise en place a été conçue de façon à ce que la table soit lisible toute l'année et notamment en période d'enneigement. Un système de réglage de la hauteur a été spécialement conçu et permet de relever la table de 50 cm en période hivernale. Les skieurs devraient pouvoir la découvrir cet hiver.



### Démarrage du chantier de restauration sur le Curtieux à Montbrison.

Le Curtieux est un petit cours d'eau qui prend sa source en aval du Hameau de Faury sur la commune d'ESSERTINES EN CHATELNEUF. Cette phase de restauration de la ripisylve concerne un linéaire allant du rond-point de Balbigneux (en aval) au hameau de Curtieux (en amont). L'équipe du Syndicat y sera très fréquemment jusqu'à la fin de l'année.

### Entretien de la ripisylve du Lignon

Les travaux d'entretien de la ripisylve sur le Lignon dans sa traversé de Boën se sont achevés récemment. Le linéaire allant de la confluence avec l'Anzon (en amont) jusqu'au Pont Terrey, se situe pour au moins 50 % en zone urbaine. Les contraintes d'accessibilité aux berges sont une composante importante à prendre en compte en amont de la préparation du chantier, notamment lors de la sollicitation des propriétaires.

